

La Suisse en bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération**s

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 89

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

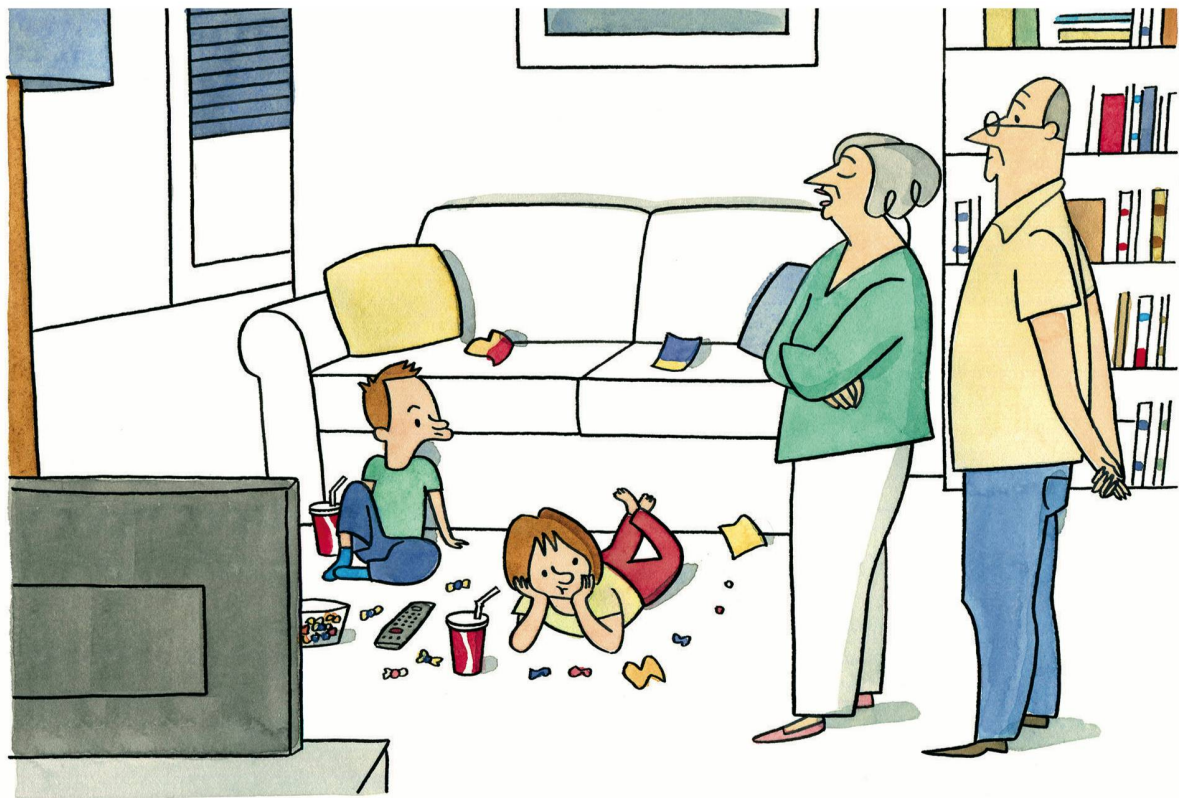
LA SUISSE EN BREF

Embauche Pas d'interdiction de limite d'âge

Le Conseil fédéral a refusé d'interdire les limites d'âge dans les offres d'emploi. La demande provenait du socialiste neuchâtelois Jacques-André Maire qui estimait que cette mesure viendrait en aide aux seniors sans-emploi. Par ailleurs, il dénonçait une discrimination contraire à la Constitution et au Code des obligations. Las, le gouvernement estime que l'intégration des aînés dans le monde du travail dépend de l'offre et qu'il ne faut pas brider la liberté entrepreneuriale.

Vélos Adieu la bonne vieille sonnette!

Dans la série nostalgique, voici qui va ébranler tous les anciens amoureux de la petite reine. Vous vous souvenez, la bonne vieille sonnette qui était obligatoire sur les bécanes et permettait d'avertir les piétons de notre arrivée? Celle qui faisait la joie des enfants lorsqu'ils recevaient leur premier vélo? Eh bien, c'est fini. Berne a décidé d'abroger l'ordonnance qui l'imposait, parce qu'elle ne correspondait plus à la réalité. En effet, elle stipulait cette obligation pour les cycles «dès 11 kilos». Or, avec l'amélioration des matériaux, les deux-roues d'aujourd'hui pèsent moins.

Le dessin de Micaël

-LES RESTRICTIONS DE VOS PARENTS N'ONT AUCUNE VALIDITÉ CHEZ NOUS

Expatriés Ils sont toujours plus nombreux

Difficile d'en déduire une quelconque conclusion. Reste que les Helvètes habitant l'étranger sont toujours plus nombreux. En 2016, la «Cinquième Suisse» comptait ainsi 774 923 expatriés, soit 21784 personnes de plus que l'année précédente. C'est évidemment la France qui accueille la plus importante colonie avec plus de 200 000 de nos concitoyens établis sur son sol, suivie par l'Allemagne (moins de 90 000), les Etats-Unis (80 000) et l'Italie (50 000).

Natel Le 079 bientôt plus disponible

Pour ceux qui doutaient encore de l'invasion de la téléphonie mobile dans nos vies, Swisscom a annoncé que l'indicatif 079 — qui identifiait en quelque sorte cet opérateur — ne serait bientôt indisponible... victime de son succès. D'ailleurs, avant même la fin des «stocks», l'entreprise attribue désormais le préfixe 075 à ses nouveaux clients. Autre nouveauté, cet indicatif ne sera pas, cette fois, le monopole du géant bleu, d'autres opérateurs pourront l'utiliser.